Bulletin responsable > Impression aux encres végétales sur du papier 100% recyclé, blanchi suivant des procédés écologiques.

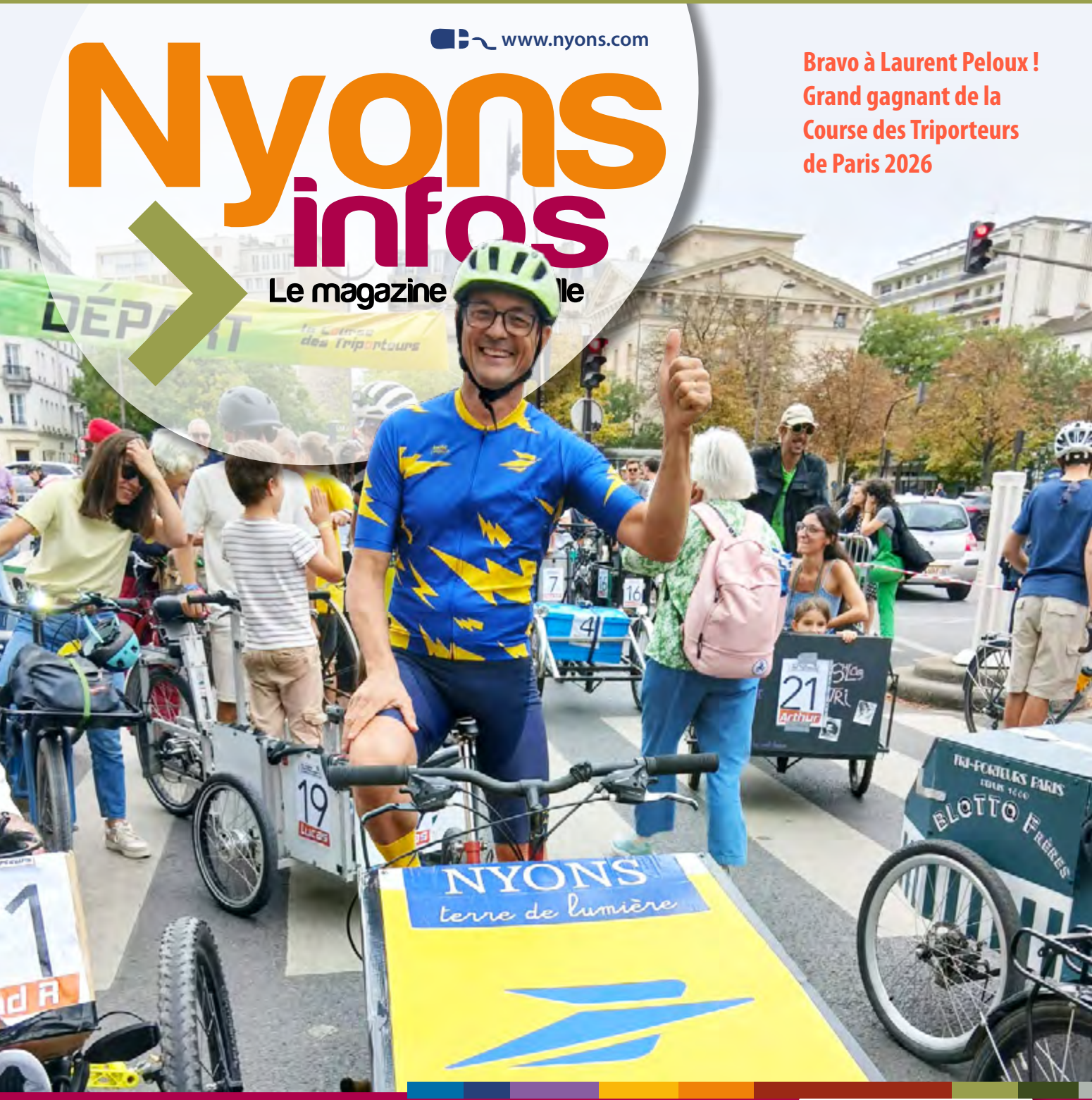
N 173/ Novembre 2026

www.nyons.com

Nyons infos

Le magazine [illegible]lle

Bravo à Laurent Peloux ! Grand gagnant de la Course des Triporteurs de Paris 2026



Page 3 > Le Planning Familial souffle ses 70 bougies

Page 4 > Matériauthèque «Paule réemploie»

Page 5 > Améliorer le confort des écoliers

Page 6 > La Z.A.E. du Grand Tilleul s'agrandit

Page 9 > Rencontre avec Mélanie Bauer

Page 12 > La femme moustique

Nyons terre de lumière

Bienvenue à Nyons

L´agenda des sorties

Culture vivante

À l'Électron libre, 70 allée É. Farnier ZA des Laurons :

- **Le 7 novembre >** «Drôles de coïncidences», comédie d'intrigues par la Cie de l'Électron Libre à 20h30.
- **Le 14 novembre >** «Petits crimes conjugaux», théâtre d'Éric Emmanuel Schmitt par la Cie L'Épopée Belle, à 20h30.
- **Le 21 novembre >** «De l'Île Noire au Mont Brun», concert de Delfine, à 20h30.

Dans le cadre du festival Contes et Rencontres :

- **Le 12 novembre >** Scène ouverte aux 3 Platanes, 18h30.
- **Le 21 novembre >** «L'invité surprise» de F. Pecchiura, à la Médiathèque, à 10h et 11h.
- **Le 21 novembre >** «La Loba» d'Angélique Pennetier, à la Maison des Associations, 15h.
- **Le 28 novembre >** Salon du livre de 10h à 19h, «La poule à poches» à 10h30, «Dis-moi ?!...» à 15h, «Les mots des serpents» à 16h30 et le concert «Pas]sage» de Tant que li Sian à 20h à la Maison de Pays.

Dans le cadre de Nyons en Scène à la Maison de Pays :

- **Le 11 novembre** > «Opera follies», chant lyrique par l'Ensemble Vocal Cant'Ouvèze à 18h.
- **Le 13 novembre** > «La Femme Moustique», conte monstrueux du merveilleux par M. Motte à 20h (cf. p. 12).

Dans le cadre d'Escales d'automne 2026 à la Maison de Pays :

- **Le 28 novembre** > Restitution publique entresorts de «La Caravane Exquise» par la Cie IREAL, de 10h à 19h.

Conférences

Proposées par l'UNTL à la Maison de Pays :

- **Le 9 novembre >** «Le Liban petit pays mais gros problèmes» par Vincent Fert, à 15h.
- **Le 16 novembre >** «L'intelligence des corbeaux» par Joëlle Vionnet et Bruno Machtelinck, à 15h.

Solidarité

- **Les 6 et 7 novembre >** Collecte de la banque alimentaire dans les magasins de Nyons.
- **Le 14 novembre >** Pause café UNAFAM à la Maison Constantin à 14h30.
- **Le 16 novembre >** Don du sang à la Maison de Pays, de 8h30 à 12h30.

Toutes les sorties sur www.nyons.com



L´édito

Avec le lancement de la nouvelle saison de **Nyons en Scène**, notre ville confirme une nouvelle fois son attachement à la culture et au spectacle vivant. Cette programmation, riche et variée, offrira tout au long de l'année de belles occasions de découvertes, d'émotions et de rencontres. Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui contribuent à faire vivre cette saison culturelle et vous invite nombreux à profiter de ces rendez-vous qui participent pleinement au dynamisme et à l'attractivité de Nyons.

Je souhaite également revenir sur la consultation en ligne consacrée à la circulation, la sécurisation et aux déplacements dans notre centre-ville, organisée au mois de septembre dernier. **Vous avez été 1 323 à y participer,** témoignant ainsi de votre intérêt pour l'avenir de Nyons et l'amélioration de notre cadre de vie.
Je tiens sincèrement à vous remercier d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire et de partager vos observations, vos attentes et vos propositions. Vos remarques, souvent constructives, sont précieuses et seront bien entendu étudiées avec attention. Elles permettront de nourrir notre réflexion et d'envisager des solutions adaptées aux besoins de chacun.

Merci à toutes et à tous pour votre participation et votre attachement à notre belle commune.

Christian TEULADE
Maire de Nyons

Directeur de publication > Christian Teulade. **Directeur de la rédaction** > Odile Piloz. **Réalisation du journal** > Service communication de la ville de Nyons. **Maquette** > Com é Créa (Saint-Paul-3-Châteaux). **Impression** > Imprimerie Fombon (Aubenas - n° d'agrément PEFC 10-31-2893). **Régie publicitaire** > AF Communication (Montélimar). **Couverture** > Laurent Peloux, grand gagnant de la Course des Triporteurs de Paris 2026. Ce numéro est tiré à 5 000 exemplaires.

Le Planning Familial souffle ses 70 bougies

Nous fêtons cette année les 70 ans du Planning Familial National et les 50 ans du Planning Familial de Nyons. L'association vous donne rendez-vous du 27 novembre au 3 décembre avec plusieurs événements gratuits auxquels tout le monde est convié et bienvenu !



Le Planning, créé en 1956 sous le nom de « Maternité heureuse » est une association féministe, laïque, d'éducation populaire dont les valeurs sont la solidarité, l'inclusion, l'accueil inconditionnel sans jugement, la bienveillance, l'anonymat et la gratuité. Premier réseau associatif et militant de France en santé sexuelle, il défend les droits sexuels et reproductifs, l'égalité entre les genres et lutte contre les violences et les discriminations.

Le Planning de Nyons est ouvert à tous les habitants du territoire : femmes, hommes, jeunes, couples. Des professionnels (conseillère conjugale et familiale, gynécologue, sage-femme, infirmière, psychologue...) vous accueillent le mardi sur rendez-vous de 10h à 16h, le mercredi de 9h à 17h et le vendredi de 10h à 18h. Vous pouvez venir choisir un mode de contraception, parler de vos problèmes relationnels, de l'éducation sexuelle de vos enfants, de vos difficultés à devenir parents et faire des tests de dépistage des IST (infections sexuellement transmissibles). Les interruptions volontaires de grossesse (IVG) par voie médicamenteuse peuvent être réalisées sur place, à Nyons. **N'hésitez pas à pousser la porte du Planning de Nyons**, situé 4 place Jacques Martin Deydier (au-dessus de l'Eglise).

Contact : 04 75 26 43 26

N° vert national : 0 800 08 11 11

DU 27 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE : Exposition sur l'Histoire et les valeurs du Planning Familial à l'Espace Roumanille et exposition artistique au Préau des Arts.

SAMEDI 28 NOVEMBRE : Marche contre les violences faites aux femmes.

DIMANCHE 29 NOVEMBRE : Projection du film " La Maison des femmes " au cinéma l'Arlequin.

LUNDI 30 NOVEMBRE : Projection du documentaire " Sur les traces de Madeleine Pelletier " salle de l'ancien tribunal.

MARDI 1ER DÉCEMBRE : Projection du film " Philadelphia " (réservée aux lycéens) à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le Sida.

MERCREDI 2 DÉCEMBRE : Journée portes ouvertes au Planning.

JEUDI 3 DÉCEMBRE : Soirée de clôture en présence de Sarah Durocher, présidente nationale du Planning Familial à la Maison de Pays, avec projection d'un documentaire suivi d'un débat avec la participation de l'ensemble vocal féminin Monalisa.





Vous êtes agriculteur et vous vous interrogez sur la transmission de votre exploitation ? Ne ratez pas **les RDV de la Transmission Agricole**, organisés par la Chambre d'Agriculture de la Drôme, en partenariat avec la Communauté de Communes, le 25 novembre, de 9h à 17h, à la Chambre d'Agriculture, 2 av. de Venterol. Inscription au 06 45 34 09 55 (CCBDP) ou au 06 70 82 90 44 (Chambre d'Agriculture).

>Ville Durable

Matériauthèque «Paule réemploie»

L'association Arboretum lance la matériauthèque « Paule réemploie » à Nyons. L'objectif est d'agir sur la réduction des déchets de construction et du bâtiment sur le territoire des Baronnies. Ce projet d'économie circulaire permet aussi de créer un lieu qui mutualise et enrichit la vie locale, rend accessible une approche plus « durable » de la construction et de la rénovation ; et qui permet d'envisager la création de nouveaux emplois en valorisant les savoir-faire artisanaux.

Collectivités, associations, entreprises et particuliers sont les bienvenus pour participer à la construction de ce projet.

La matériauthèque, dans sa version expérimentale, a débuté en septembre 2026 avec la collecte de matériaux auprès de particuliers et de professionnels grâce à la mise à disposition, par la mairie de Nyons, d'un local situé au 2060 route de Gap (D 94). **Vous pouvez y déposer vos matériaux les mardis et jeudis de 8h à 13h et de 15h à 18h.** Des collectes sur chantiers (bois, tuiles, isolants, menuiseries, revêtements de sol, plomberie, quincaillerie outillage…) sont également possibles gratuitement sur rendez-vous au 06 74 23 88 04.

Fin 2027, la matériauthèque déménagera dans la zone du Grand Tilleul. Des activités complémentaires y seront alors progressivement mises en place : création d'un atelier partagé, actions de sensibilisation, programmes de formation, diagnostics pour identifier les matériaux réemployables sur les chantiers, etc.

Plus d'infos sur www.larboretum.co



TAXI DES AMANDIERS
Communes de stationnement :
NYONS - SAINT MAURICE SUR EYGUES
Marie & Lucie BOUZIGUES
Mère & Fille à votre service
✆ 06 19 01 75 54
Transports médicaux
Transports Professionnels
Tourisme, Gares, Aéroports

werocket
www.werocket.fr
VOTRE ENTREPRISE MANQUE DE VISIBILITÉ ?
ON CRÉE VOTRE
SITE WEB
CLÉ EN MAIN
hello@werocket.fr Tel. 04 75 51 88 40

Améliorer le confort des écoliers

En travaux



Cet été, le Bureau d'Études Techniques municipal a assuré le suivi de plusieurs interventions dans les groupes scolaires de Sauve et de Meyne. Les travaux se sont poursuivis durant les vacances de la Toussaint.



Visite des écoles le 14/09, avec de gauche à droite : M^me^ Chinchilla directrice et professeur de CM1 à l'école de Meyne, B. Driay inspectrice de l'éducation nationale, C. Teulade maire de Nyons, É. Goudard directeur général des services, É. Rasclard du Bureau d'Études Techniques, B. Alvarez adjointe à l'éducation et à la jeunesse, J. d'Amato responsable du Centre Technique Municipal et J.-B. Watel responsable du service Éducation municipal

Le Groupe scolaire de Sauve

Plusieurs opérations ont été réalisées cet été dans cet établissement scolaire :

- installation d'abris vélos (≈ 9 000 € TTC),
- reprise du mur extérieur (≈ 18 100 € TTC)
- travaux de peinture dans les salles de restauration élémentaire et maternelle (≈ 9 400 € TTC).

Un faux-plafond a également été installé dans les restaurants scolaires, pour un coût qui s'élève à près de 4 400 € TTC. Ces travaux ont été réalisés par l'équipe Gestion des Bâtiments du Centre Technique Municipal. Pendant les vacances de la Toussaint, la façade Est de la maternelle, la salle P1 et le hall d'entrée ont été équipés de volets roulants solaires à commandes centralisées, pour un montant d'environ 28 000 € TTC.

> Le montant total des travaux du Groupe scolaire de Sauve avoisine les 69 000 € TTC.

Le Groupe scolaire de Meyne

Les travaux portent notamment sur la rénovation totale des réseaux d'eaux usées, d'eau potable et de chauffage dans l'ensemble du groupe scolaire, pour un montant de 118 000 € TTC.

Durant les vacances d'automne, des brise-soleil orientables ont été installés sur la façade Sud de l'école élémentaire, pour un coût de près de 33 000 € TTC.

> Au total, le Groupe scolaire de Meyne a fait l'objet de 160 000 € TTC de travaux depuis cet été.

À travers ces interventions, la commune poursuit l'entretien, l'amélioration et la rénovation de ses équipements scolaires, afin de proposer aux élèves et aux équipes éducatives des locaux plus fonctionnels et confortables.



Cours végétalisée de l'école élémentaire de Sauve et façade est de la maternelle.

Le dossier

La Z.A.E. du Grand Tilleul s´agrandit

Le dossier du Nyons Infos 157 vous esquissait les grandes lignes de la future extension de la Zone d'Activité Économique (Z.A.E.) du Grand Tilleul. Deux ans plus tard, faisons le point sur l'avancement de ce projet dont l'objectif est de répondre aux besoins de développement des entreprises locales et la création d'emplois sur notre territoire.

État des lieux de la Z.A.E. du Grand Tilleul

L'aménagement de la Zone d'Activités Économiques a été réalisé par la commune de Nyons en 2014. Par la suite, la loi NOTRe a transféré la compétence relative aux zones d'activités économiques aux communautés de communes. Ainsi en 2017 la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) a pris en charge la commercialisation de la zone. Aujourd'hui, elle est presque entièrement occupée par des entreprises.

D'une superficie de 5,5 hectares commercialisables, la ZAE du Grand Tilleul est destinée à accueillir des entreprises dans les secteurs de l'artisanat, des services et du commerce, à condition que leurs activités ne soient pas concurrentes de celles déjà présentes dans le centre-ville.

Implantée le long de la RD 94, la zone bénéficie d'une situation stratégique, au croisement des principaux axes routiers reliant les Baronnies Provençales, le Vaucluse, la vallée du Rhône et les Alpes du Sud.

La phase de commercialisation touche aujourd'hui à sa fin (cf. carte à droite). À ce jour, la zone compte 35 entreprises implantées, représentant plus de 80 emplois créés.



Vue aérienne de la Z.A.E du Grand Tilleul - Photo MorphoFilms

La future extension

Compétente en matière de développement économique sur son territoire, la CCBDP, a pour projet d'étendre la Zone d'Activités du Grand Tilleul, en cohérence avec les orientations définies dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de Nyons.

L'aménagement du secteur identifié a nécessité une réflexion globale afin de prendre en compte l'ensemble des besoins et des contraintes liés au projet, notamment au regard de la préservation environnementale et du fonctionnement futur de la zone.

En tant que maître d'ouvrage de cette opération, la CCBDP a confié au cabinet BEAUR, situé à Romans-sur-Isère, la réalisation d'une mission d'études préliminaires destinée à définir les conditions de faisabilité et d'aménagement du projet.

Situé à l'entrée sud-ouest de Nyons, le projet d'extension porte sur un secteur d'environ 6 hectares, en bordure de la RD 94. Le site est délimité à l'est par l'actuelle Zone d'Activités du Grand Tilleul, dont il

Commercialisation de la Zone d'activités du Grand Tilleul au 01/11/2026



est séparé par le ravin du Ruinas, et au sud par la station d'épuration.

Le projet prévoit la **création de lots d'une superficie comprise entre 800 et 1 000 m²**, avec pour objectif de permettre l'accueil d'un nombre d'entreprises comparable à celui actuellement implanté dans la ZA du Grand Tilleul. L'aménagement comprendra également des espaces verts ainsi que différents équipements publics, notamment des bassins destinés à la rétention des eaux pluviales.

Bien que le secteur ne soit concerné par aucun périmètre de protection particulier, tel qu'un site Natura 2000 ou un espace naturel sensible, les études environnementales réalisées ont permis d'identifier quelques secteurs présentant un intérêt écologique sur le pourtour de la future zone d'activités (ravin du Ruinas).

C'est pourquoi en février dernier, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) a imposé

Entretien avec Christian TEULADE

« La Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) dans sa délégation économie gère les zones d'activités du plan d'Oriol à Séderon et la zone du grand tilleul à Nyons

La zone de Nyons étant pratiquement toute commercialisée, la Communauté de communes et la commune travaillent à l'extension de la ZA du Grand Tilleul sur un espace d'environ 6 ha prévu dans le PLU mais nécessitant une modification du PLU.

Après avoir engagé de nombreuses études préalables, il convient de finaliser la modification du PLU et le dépôt d'un permis d'aménager. La Commune est à la manœuvre pour tout le volet urbanisme nécessaire à la démarche.

Cette zone d'activités dite du «Grand Tilleul 2» est nécessaire au maintien et à l'accueil d'entreprises et donc au développement l'emploi dans le Nyonsais et les Baronnies. Elle pourrait accueillir à terme une trentaine d'entreprises supplémentaires.

Les élus et les services de la ville, conjointement avec ceux de la CCBDP, œuvrent afin que ce projet se réalise dans les meilleurs délais. »



Christian TEULADE
Maire de Nyons
et chargé de la commission «Dynamiques économiques et attractivité du territoire» à la CCBDP



Vue aérienne de l'emplacement de la future extension de la Z.A.E. du Grand Tilleul entre le ravin du Ruinas et la station d'épuration - Photo MorphoFilms

la réalisation d'**une évaluation environnementale** portant notamment sur les impacts de l'ouverture à l'urbanisation du point de vue de la biodiversité (avifaune, chiroptères, zones humides) et des risques d'inondation.
Elle demande également de justifier le dimensionnement des noues d'infiltration, de prévenir les risques de pollution de la nappe et de vérifier l'absence d'impact du drainage sur les zones humides voisines.

Les études complémentaires ont été votées lors de la séance du Conseil municipal du 16 septembre.Une **étude hydraulique** a permis d'étudier l'aléa inondation de la future zone d'activités en rive droite du ravin du Ruinas. Ce n'est que dans le cas de la crue millénale que l'ouest de la zone serait impacté avec de faibles hauteurs d'eau (15 cm max). L'étude préconise l'aménagement d'un fossé périphérique à l'Ouest, qui permettra de collecter ces ruissellements exceptionnels.
En cas de suppression de la berge droite du ravin, la partie nord-est de la future zone est inondable. Afin de supprimer ce risque, il est prévu de rehausser le terrain de la partie nord-est concernée, en préalable à l'aménagement de la zone.

Actuellement, le site compte trois habitations et est principalement consacré à la production de vin de pays. Il se trouve en dehors de tout périmètre de protection de monument historique ou de site patrimonial remarquable.

La question de l'accès constitue un enjeu majeur pour la réalisation de cette future zone d'activités. L'accès depuis la RD 94 ne serait pas adapté à l'augmentation du trafic générée par le projet et nécessiterait d'importants travaux de sécurisation, particulièrement lourds et coûteux.
Afin de répondre à cette problématique, le projet prévoit la **création d'une voie de liaison** depuis la 1ère Z.A.E. du Grand Tilleul, ainsi que la **construction d'un pont** permettant de franchir le ravin du Ruinas.

PROCHAINES ÉTAPES DU PLANNING

• **Du 15 octobre au 16 novembre**, une concertation est organisée en mairie et en ligne sur le site Internet www.nyons.com, vous trouverez l'ensemble des pièces du dossier pour consultation.

• **Le dossier de déclaration Loi sur l'eau** sera déposé en parallèle à la demande de permis d'aménager à la fin de l'année.

• **La modification du PLU** sera suivie d'une **enquête publique au printemps 2027**.







Plus d'informations sur le site internet : melaniebauer.fr

Rencontre avec...

Mélanie Bauer

Animatrice de radio et de télévision, spécialiste de musique et passionnée de rock, Mélanie Bauer a construit depuis les années 1990 un parcours riche entre les ondes, la télévision et la scène. Installée à Nyons depuis 2 ans, elle reste une voix familière du paysage musical français.



Mélanie et Snoop

« J'ai été très bien accueillie à Nyons. Je trouve qu'il y a un bel esprit de solidarité et d'entraide. J'ai trouvé de la simplicité et de la curiosité chez les gens d'ici. »

En peu de temps, l'Agenaise d'origine a tissé son réseau en terre de lumière et vient de passer son permis, elle qui a vécu plus de 30 ans à Paris, où l'on peut aisément se passer de voiture.

C'est dans l'univers des médias et de la musique que Mélanie évolue, sa carrière l'ayant conduite sur de nombreuses antennes nationales. Son parcours radiophonique débute à 19 ans dans les studios de Fréquence Gaie (future Radio FG), parallèlement à ses études à l'École française des attachés de presse, puis au Studio école de France. En 1992, elle rejoint Oui FM, où elle anime pendant dix ans *Ketchup & Marmelade*.

Son parcours passe également par la presse et la télévision (Canal Jimmy, MCM et MTV). De 1993 à 1999, elle participe sur M6 aux émissions *Fanzine*, *Plus vite que la musique* et *Fan de*. Elle poursuit ensuite son parcours sur FIP, avant de présenter sur France 4, en 2004 et 2005, *En direct de…*, consacré aux festivals.

En 2004, elle rejoint Radio Nova et prend les commandes du magazine culturel quotidien *L'Éléphant effervescent*, avant d'animer en anglais *La French Pop*, consacrée à la musique française. En 2014, Mélanie coanime la matinale *La Nouvelle Internationale* avec Thierry Paret.

À partir de 2015, elle collabore avec France Inter. Productrice de C'est extra, elle devient chroniqueuse dans *Si tu écoutes, j'annule tout*, puis *Par Jupiter !*
Elle produit aussi *Back To Back* en 2016 et anime certains *Concerts d'Inter* en 2017.
Désormais, retrouvez-la sur Radio Micheline (FM 95.1 MHz), tous les jours dans l'émission *C'est pas du nougat* .

À côté de la radio, la musique n'est jamais loin. L'animatrice compose des chansons et a été chanteuse et guitariste du groupe *Grumpy*. Elle est également DJ et, entre deux showcases, a participé avec Olaf Hund au DJ set de Radio Micheline, en clôture du festival «Nyons Festiv'été» le 22 août dernier.

af COMMUNICATION
ÉDITION ET RÉGIE PUBLICITAIRE

Régie Publicitaire

04 75 51 88 40 - Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL
10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

www.afcommunication.com

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

Tribune Libre

VERSIONS LONGUES

Expression des groupes politiques

Nyons au Cœur

« **Des finances sous tension, mais une ambition intacte pour notre commune**

Dans un contexte national marqué par de fortes incertitudes économiques et budgétaires, notre commune, comme toutes les collectivités, doit faire face à une situation financière de plus en plus contrainte.
La baisse des dotations et des financements publics, réduit nos marges de manœuvre, rendant l'équilibre budgétaire plus difficile.
À ces difficultés s'ajoutent des contraintes locales. Depuis six ans, nous attendons les autorisations nécessaires à l'aménagement de Salérand, nous privant de recettes foncières qui contribueraient au financement de notre fonctionnement. Par ailleurs, notre population n'a progressé que de 52 habitants entre les deux derniers recensements, limitant l'évolution de nos ressources.
Nyons assume également d'importantes charges de centralité, dont seulement 30 % des usagers sont nyonsais, alors que son fonctionnement pèse sur notre budget.
Face à ces réalités, nous devons gérer avec rigueur, maîtriser nos dépenses, mais aussi rechercher de nouvelles recettes et des financements complémentaires.

Notre volonté reste de préserver des services publics de qualité, entretenir notre patrimoine communal, soutenir la vie associative et poursuivre les projets essentiels à notre territoire.
Plus que jamais, nous devons faire preuve de responsabilité, de solidarité et de créativité pour préparer l'avenir de Nyons sans compromettre les équilibres financiers. »

Le réveil Nyonsais

« POURQUOI LE PASSAGE A GUÉ EST-IL TOUJOURS FERMÉ ?

Fermé depuis un an, le passage à gué reliant la promenade de la Digue à la zone artisanale des Laurons semble définitivement condamné. Les Nyonsais n'ont reçu aucune information sur les raisons de cette fermeture prolongée. Une enquête administrative serait toujours en cours. Nous demandons à la municipalité de dire précisément ce qu'il en est et que les conclusions soient rendues publiques.
Cette fermeture a des répercussions concrètes : les entreprises des Laurons, leurs clients et fournisseurs voient leurs trajets rallongés, et les riverains de l'avenue Frédéric Mistral subissent une circulation densifiée, avec bruit, pollution et insécurité accrue pour les piétons et les cyclistes. À notre connaissance, ni entreprises ni habitants n'ont été consultés. Depuis un an, tous attendent des réponses.
Nous demandons à la municipalité de prendre ses responsabilités et d'ouvrir le débat avec la population lors d'une réunion publique. A-t-elle étudié des solutions pour sécuriser le site : automatisation du passage, surveillance vidéo ?
Entreprises et riverains n'ont pas à payer indéfiniment le prix de ce silence. Si la majorité choisissait de maintenir la fermeture, elle devrait l'assumer et la justifier devant les habitants. Gouverner, c'est décider et rendre des comptes.

Francis Kornprobst
Clotilde Mazza Dos Santos
Franck Millet

Pour nous suivre :
facebook.com/lereveilnyonsais »

L'uNyons citoyenne

« **Quelle stratégie foncière pour Nyons ?**

Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté CONTRE l'acquisition par la commune d'un terrain en pente, difficile d'accès. N'apportant aucune valeur ajoutée pour la collectivité, cet achat illustre une gestion du patrimoine communal au coup par coup. A l'avenir, il faut concentrer et organiser nos énergies pour bâtir une réelle autonomie communale, dont l'alimentation est le premier pilier.
Regardons la réalité de notre territoire : Nyons ne compte aucun maraîcher en activité. Si nos olives et notre vin font notre fierté, nous dépendons entièrement de flux logistiques extérieurs pour nourrir les habitants. En cas de perturbation sur ces réseaux, notre vulnérabilité alimentaire devient évidente.
Plutôt que d'acquérir des parcelles isolées sans réel intérêt public, la commune doit constituer une réserve foncière agricole utile en rachetant des terres exploitables, faciliter l'installation de maraîchers là où c'est possible, en leur proposant ces terres en location via des baux ruraux environnementaux. Mobilisons l'argent public pour soutenir les agriculteurs en difficulté, pour diversifier les cultures et proposer aux Nyonsais-es des produits frais et locaux !
Enfin, la délibération votée qui garantit l'emprunt d'ORSAC ATRIR pour la réalisation de l'EHPAD à hauteur de 8 228 000€, nous questionne et nous inquiète au vu des récents événements.
Pour échanger avec votre équipe d'élus, les permanences sont ouvertes sans rdv le jeudi de 10h à 12h, et sur rdv le lundi de 17h à 19h. (local attenant à celui de la police municipale).
Email : lunyons@mailo.com »

> Textes édités in extenso et sans retouche.

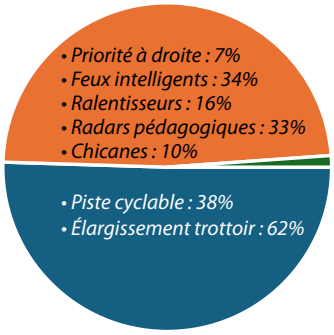
Repères

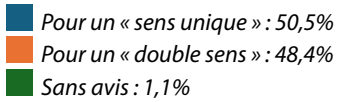
Le saviez-vous >>>

La Biasse Paysanne a soufflé ses 20 bougies !
Depuis 2020, cette association nyonsaise regroupe des producteurs locaux qui assurent la gestion collective de leur magasin situé sur la zone des Laurons. La Biasse regroupe aujourd'hui 18 fermes biologiques adhérentes, principalement du canton de Nyons, auxquelles s'ajoutent les dépôts-ventes de 19 autres fermes. L'association entend poursuivre la vente directe de produits de qualité, issus d'une agriculture paysanne à taille humaine. Nous leur souhaitons une bonne continuation !

Concertation sur la sécurité et la circulation dans le centre-ville

1323 personnes ont participé à la consultation menée au mois de septembre dernier. Cette forte mobilisation témoigne de l'intérêt des habitants pour l'avenir de Nyons. Un bureau d'études sera prochainement sollicité afin d'analyser les différentes possibilités et de proposer des solutions adaptées aux attentes exprimées et aux besoins de notre territoire.





état civil

Naissance

- RODARI ROBLES Anaé le 14/08
- BEYLARD Zoé, Léonie, Céleste le 21/09

Décès

- PAPOUIN Jeanine, Madeleine, Georgette veuve KLEIN le 08/09
- LAMBERT Francis, Jean le 13/09
- SCHEEL Fabienne, Anne, Françoise épouse MOREL le 20/09
- LATTARD Michelle, Paulette veuve GOMAND le 24/09
- FAURE Monique, Marie, Angéline épouse AUBANEL le 26/09

Nyons pratique

2e édition du Salon «Vivre Ici»

Mercredi 18 novembre de 9h à 20h, la Maison de Pays sera le carrefour de toutes les opportunités qu'offrent la Drôme Provençale et l'Enclave des Papes. Retrouvez de nombreux acteurs engagés pour le dynamisme du territoire.



Un chirurgien orthopédiste à Nyons

Le Centre Hospitalier de Nyons a le plaisir d'annoncer l'ouverture d'une consultation externe spécialisée en traumatologie des membres inférieurs, assurée un jour par mois par le Dr Moulène, chef du Pôle de Chirurgie Orthopédique du Groupement Hospitalier des Portes de Provence. Les rendez-vous doivent être pris directement à l'hôpital (04 75 26 52 00), sur ordonnance du médecin traitant.

Rencontre avec...

Nyons infos présente régulièrement des Nyonsais investis pour la commune. Bénévole dans une association, passionné qui transmet son savoir... Vous connaissez sûrement quelqu'un dont l'engagement mérite d'être raconté. N'hésitez pas à nous soumettre vos idées à l'adresse *m.petit@nyons.com*. La rédaction étudiera chaque proposition et prendra contact avec les personnes retenues.

LE DICTON DE VALLY

Lou croupatas reprocho à l'agasso d'èstre negro.

Le corbeau reproche à la pie d'être noire.

Le mag
Côté culture

La femme moustique

Un conte Monstrueux du Merveilleux, de et avec Mélancolie Motte, proposé dans le cadre de « Nyons en scène » et de « Contes et Rencontres » le 13 novembre à la Maison de Pays.



De la Kabylie à la Syrie, en passant par la Palestine, un puissant récit circule de pays en pays. Celui d'un roi trop épris d'amour, d'un peuple terrorisé, d'une femme dévorante et d'un enfant sorti du ventre de la terre.

« - Oh roi, c'est moi : le moustique. Pas n'importe lequel, puisque je parle. J'ai un marché à te proposer : je sors de ton nez, si tu divorces de tes sept femmes, et si tu te maries avec moi.

- Me marier avec un moustique ? Jamais ! »

Ce récit porte, en toile de fond, l'écho implicite d'une actualité brûlante : celle d'une dictature bien trop prégnante, de la femme trop souvent muselée, et d'un optimisme résistant ; toujours salvateur.

Dans une situation volontairement universelle et intemporelle, dans une forme épurée et exigeante, le conte évolue entre une tradition orale ancestrale et un sens résolument contemporain, où l'intimité de la lumière, l'environnement sonore et le rire de la gestuelle permettent d'entendre le monstrueux, et d'aspirer à la liberté.

Pour ce spectacle, Mélancolie Motte, conteuse et comédienne, s'est associée au directeur artistique Alberto Garcìa Sànchez dont le travail de metteur en scène a été salué par plusieurs récompenses.

« Petits et grands pourront y trouver matière à rêver, s'évader dans l'imaginaire, se faire peur, rire, réfléchir, s'interroger sur soi-même ... »

Le Monde.fr



Vendredi 13 novembre à 20h à la Maison de Pays.

Photos : Dries Meddens